

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Peut se porter candidat un représentant de la communauté domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, qui n'est pas membres du personnel du Centre de services scolaire et possédant les qualités et conditions requises.

Note : La désignation des membres de la communauté à titre de membres du conseil d'administration s'effectuera par cooptation lors d'une rencontre à laquelle participeront les membres parents d'élève et les membres qui font partie du personnel.

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

2. IDENTIFICATION DU POSTE POUR LEQUEL LA CANDIDATURE EST DÉPOSÉE

POSTE	PROFIL D'EXPERTISE
<input type="checkbox"/>	Membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
<input type="checkbox"/>	Membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans

4. ATTESTATION DES QUALITÉS ET CONDITIONS REQUISES

Je, _____, atteste

- 1) posséder les qualités et conditions requises à l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique et à l'article 12 de la Loi sur les élections scolaires.
- 2) ne pas être inéligible au sens des articles 21.3 et 21.4 de la Loi sur les élections scolaires, compte tenu des adaptations nécessaires.

Signature du candidat

Date

5. SIGNATURE

Je, _____ déclare soumettre ma candidature comme membre représentant de la communauté au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Signature du candidat

Date

Votre formulaire de candidature doit être reçu au plus tard le 4 mars 2022 à 16 h. Il peut être transmis par courriel à l'adresse secretariat.general@csob.qc.ca ou par la poste à :

Secrétariat général
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois
799, boulevard Forest
Val-d'Or (Québec) J9P 2L4